

## S'exprimer

Suite aux contestations sociales de ces dernières semaines, le concept de cahiers de doléances est réapparu.

En 1302, Philippe le Bel crée les États Généraux. Ils étaient convoqués par ordre du roi lors de crises politiques ou financières, de guerres ou questions diplomatiques majeures. Cette assemblée était seule habilitée à réformer la fiscalité.

Le rôle de ces députés était de porter à la connaissance du roi les protestations et propositions des habitants consignées dans ce qui était alors appelé « cahiers de doléances ».

Les derniers États Généraux ont été convoqués le 5 mai 1789 par Louis XVI pour résoudre une grave crise financière. Le 27 juin 1789, les députés décident de se réunir en Assemblée Nationale Constituante et rédigent une constitution, marquant le début de la Révolution Française.

Mais, loin de nous l'idée de faire des parallèles et raccourcis avec notre Histoire ... Nous sommes aujourd'hui en démocratie et élisons librement nos représentants que nous pouvons rencontrer voire interpellier ...

Les événements récents soulignent le sentiment partagé par de nombreux citoyens que les décisions politiques sont prises sans projet de Société, sans mettre l'Homme au centre des réflexions.

S'exprimer, échanger, partager, sont des actes fondateurs d'une société, que ce soit à l'échelle locale ou nationale.

Les cahiers de doléances peuvent être un élément pour que chacun puisse se réapproprier notre démocratie. Aussi, n'hésitez pas à aller vous exprimer sur ceux mis à disposition en mairie.

Participer, c'était l'objectif des conseils puis comités de quartier. La municipalité a décidé d'arrêter leurs réunions arguant des élections à venir.

Ces instances de démocratie participative locale mises en place en 2009 l'ont été pour permettre aux voreppins de participer à la vie de la commune, à la construction de projets en vue de favoriser le bien vivre ensemble et l'intérêt général et non pour valoriser telle ou telle majorité municipale. Les comités de quartier pourraient tout à fait continuer à se réunir ... dans cet esprit ...

Nous ne pouvons qu'encourager les voreppins à poursuivre ces rencontres pour échanger leurs regards sur la commune, les aménagements et projets à développer.

La démocratie n'est pas un acquis, c'est un système politique fragile. Sans l'investissement des citoyens elle n'a plus de sens et peut s'éteindre ... et avec elle nos libertés.

**Le groupe VoreppeAvenir**  
<http://VoreppeAvenir.fr>

## Le Grand Débat National A Voreppe

Lors de ses vœux à la population du 25 janvier M. le Maire a annoncé un temps de débat citoyen le 25 février en salle du conseil de la mairie.

Le Président de la République a souhaité que sur tout le territoire français des temps d'échanges puissent avoir lieu afin que, en plus des lieux institutionnels, les Françaises et Français apportent leurs réflexions, leurs souhaits à propos d'orientations majeures pour notre pays.

Les thèmes retenus sont : la transition écologique, la fiscalité et les dépenses publiques, la démocratie et la citoyenneté, l'organisation de l'Etat et des services publics.

Vous pouvez dès à présent participer via la plateforme [granddebat.fr](http://granddebat.fr) à cette consultation.

Nous espérons que cet exercice nouveau surtout par son ampleur permette de renouer le dialogue et redonner les conditions pour que nos concitoyens retrouvent la confiance en leurs élus nationaux. Nous, élus municipaux, savons que les échanges sont indispensables pour permettre un bon fonctionnement démocratique. Pour autant, la légitimité démocratique se construit autour de projets politiques, compris et exposés à tous et par l'expression du suffrage universel majoritaire qui légitime tous les élus.

Nous invitons donc toutes celles et ceux qui souhaitent s'exprimer à venir échanger le 25 février à 18h30 à l'Arrosoir.

## La modification du PLU

Cette modification simple de notre PLU a pour objet de permettre des activités commerciales (dont certaines déjà existantes) le long de l'avenue de Juin 1940. Elle n'a pas pour vocation de dénaturer et de bouleverser les équilibres du commerce sur notre commune. Nous restons attachés à promouvoir un commerce de détail de qualité, offrant des services et contribuant à maintenir une vie sociale et économique au centre-bourg sans négliger les opportunités qui éviteront « la fuite commerciale » sur d'autres communes ou territoires.

Nous devons conjuguer tous les leviers pour que Voreppe soit une ville attractive : aménagements urbains, logements, commerces et services diversifiés, tissu associatif et culturel riche, accès aux soins et à la santé, enseignement performant, respect et préservation de nos espaces naturels etc.

Tout notre challenge est de ne rien opposer mais de tout mixer pour permettre à Voreppe de demeurer une ville où il fait bon vivre.

**Pour Voreppe 2014, les élus de la majorité municipale**